

Les bons côtés du financement des intervenants?

Rapport de la rencontre du 7 novembre 2007 entre le caucus des ÉE et le ministre de l'Environnement, Roland Haché

Par Raissa Marks

« Allez-vous mettre à jour les règlements? » Voilà la question importante que les membres du Caucus de la réforme des évaluations environnementales du RENB voulaient tous demander au ministre Haché lors de leur récente rencontre. Le Caucus des ÉE s'inquiète parce que les règlements concernant les évaluations environnementales sont désuets – par exemple, on n'y fait aucune mention des installations agricoles d'envergure ou des carrières – et les règlements ne contiennent pas assez d'éléments sur les structures, ce qui crée de l'incertitude et de la méfiance parmi les groupes environnementaux, le gouvernement et l'industrie. Malheureusement, le ministre nous a informés que pour l'instant il ne considérerait pas reviser ou mettre à jour les règlements. Toutefois, il a promis qu'il enverrait une réponse écrite aux inquiétudes soulevées par le caucus.

Mais durant la rencontre, quelque chose de très intéressant est survenu : le ministre a dit qu'il était ouvert à l'idée de financer les intervenants pour couvrir les frais de voyage, de gardiennage, de recherche et d'autres dépenses des groupes environnementaux lors des consultations des évaluations environnementales et, qu'il considérerait une proposition à ce sujet. Toutefois, il a précisé qu'en aucun cas son ministère ne serait capable de financer suffisamment pour équilibrer les moyens déployés par les entreprises! Le ministre a suggéré que cette proposition devrait être préparée par le RENB et lui parvenir par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'environnement. Le caucus des ÉE se rencontrera bientôt pour décider s'il est préférable de soumettre sa proposition au Fonds en fiducie pour l'environnement ou directement au bureau du ministre, ou de soumettre une demande conjointe du RENB et de la Société pour l'avancement du droit de l'environnement du N.-B. ou un autre groupe; il faudrait aussi décider s'il conviendrait de suggérer où le ministère pourrait trouver les sommes pour financer une telle proposition (p.e. : le financement pourrait provenir d'un pourcentage du coût total du projet des proposeurs).

Parmi les participants du Caucus des ÉE on a retrouvé Neil Gardner, Club Sierra du Canada – Section Canada Atlantique; David Thompson, Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick; Louisa Barton-Duguay, SOS Eau Water Sankwan; Michel Desneiges, Société pour l'avancement du droit de l'environnement; et moi-même Raissa Marks, RENB. Les participants du ministère étaient, outre le ministre Haché, Daniel Guitard, aide-exécutif du ministre; et Paul Vanderlaan, directeur des évaluations et des approbations des projets.